



Mairie d'Anvin  
258 Rue d'Hesdin  
62134 ANVIN  
Tél : 03/21/03/56/72  
mairie@commune-  
anvin.fr

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANVIN EN DATE DU LUNDI 27 AVRIL 2026

Date de convocation : le Lundi 20 avril 2026

L'An Deux Mil Vingt-six, le Lundi 27 Avril à 19H00 le Conseil Municipal de la Commune d'Anvin, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur VANNEUVILLE Patrick, Maire.

Étaient présents, tous les membres en exercice :

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-17 du Code Général des collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame DENIVELLE Bérangère est désignée pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

### Ordre du jour de la séance :

- Démission d'une élue
- Présentation du Compte Financier Unique 2025
- Vote des taux pour 2026
- Présentation et vote du budget 2026
- Informations et questions diverses
- Calendrier.

La séance est ouverte,

**Démission d'une élue** : Monsieur le Maire informe qu'une élue, GARCIA-WIERRE Marina, démissionne et sera remplacée par Monsieur HERMAN Michel.

**Présentation du Compte Financier Unique 2025** : Monsieur le Maire présente le Compte Financier Unique

Compte Financier Unique : vote : 13 pour, 0 contre, 1 abstention

Délibération : vote 13 pour, 0 contre, 1 abstention

**Vote des taux pour 2026** : Le conseil municipal décide d'augmenter les taux

Taxe foncière bâtie : 43,38 %

Taxe foncière non-bâtie : 44,32 %

Taxe habitation : 19,74 %

Vote : 12 pour, 0 contre, 3 abstentions

**Présentation et vote du budget 2026 :**

**Pour les dépenses et recettes en fonctionnement :**

Nous avons veillé à maîtriser les dépenses notamment les charges constantes et de personnel tout en maintenant un niveau de service satisfaisant.

**Pour les recettes d'investissement :**

Report de la rénovation de l'éclairage public pour la 2eme tranche.

Vote 14 pour, 1 abstention.

La séance est levée à 21H00.

Ainsi fait et délibéré les an, mois et jours sus-dits,

Publié le Mercredi 29 Avril 2026

Transmis au contrôle de légalité le jeudi 30 Avril 2026

| OBSERVATIONS | SIGNATURES                                                                         |                                                                                      |
|--------------|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
|              | Secrétaire de séance                                                               | Le Maire                                                                             |
|              |  |  |